



Étude de cas sur les processus

Enseignements tirés de la construction de points d'eau en Érythrée

La construction ou la réhabilitation de points d'eau est une activité primordiale de la préparation aux urgences de LEGS pour soutenir des communautés susceptibles d'être affectées par des situations d'urgence à développement lent et il est préférable de l'entreprendre durant les phases d'alerte/alarme ou de relèvement. Les interventions qui s'attachent à résoudre l'accès fragile et intermittent à l'eau dans les régions arides et semi-arides sont souvent complexes et chronophages. Cette étude de cas est tirée d'une intervention du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Érythrée en 2018 qui a permis de construire deux mares pour la collecte des eaux de pluie et qui couvre un grand nombre des questions cruciales liées à l'augmentation de l'accès à l'eau. Parmi celles-ci, on peut citer l'implantation du site, la confirmation de l'engagement, les accords sociaux, l'excavation, la gestion et le suivi.

Contexte

L'Érythrée est un pays aride et semi-aride, arrosé de faibles précipitations mal distribuées qui varient beaucoup d'une année à l'autre. De graves sécheresses à répétition dans les zones pastorales des basses-terres se traduisent par une courte saison où les pluies sont rares et une grande saison des pluies tout à fait imprévisible. La géologie de l'Érythrée, la faible épaisseur des sols et la déforestation font que les pluies se transforment en crues éclairs, ce qui fait des interventions portant sur la collecte des eaux de pluie une solution possible pour atténuer la pénurie chronique d'eau. Dans la région d'Anseba, le bétail constitue un bien essentiel pour la majorité des communautés agropastorales. Les points d'eau sont rares et, pendant la saison sèche, le bétail est contraint de se déplacer sur de longues distances pour y accéder. La construction stratégique de mares permet de stocker l'eau de pluie, d'optimiser le captage naturel et de créer des réserves en eau qui peuvent durer plusieurs mois (4 à 6 mois) après une saison des pluies moyenne. À la suite d'une évaluation des besoins par le CICR, la priorité a été donnée à la construction de mares dans deux zones désignées où l'accès à l'eau était difficile.

Le premier site, Enkoke, se trouve à 156 km au nord-ouest de la ville d'Asmara, et compte une population de 2.475 ménages et quelque 30.000 têtes de bétail (20.000 petits ruminants, 5.215 bovins, 985 chameaux et 1.800 ânes). La source d'eau pour les êtres humains et le bétail est un puits ouvert peu profond situé à une dizaine de kilomètres du village. Pendant la saison sèche, son rendement n'est pas suffisant pour couvrir les besoins de la population et des animaux et le bétail migre vers Mogoraib (fleuve Barka), à une cinquantaine de kilomètres à l'est du village. Le deuxième site, Megol, se trouve à 12 km au nord-ouest d'Asmara et à 12 km au nord-est de la ville d'Hagaz ; il compte une population de 2.545 ménages et quelque 20.000 têtes de bétail (16.000 petits ruminants, 2.000 bovins, le reste étant constitué d'ânes et de chameaux). La source d'eau pour les êtres humains et le bétail est un trou de forage (équipé d'une pompe manuelle) situé à 1 km. Le rendement est faible de janvier à juin, lorsque les éleveurs migrent vers le sud, pour gagner la zone proche du fleuve Mensura.

Utilisation de LEGS

L'orientation et les principes de LEGS ont été suivis aussi fidèlement que possible dans la conception des interventions pour garantir une évaluation technique, environnementale et sociale de qualité des nouvelles options possibles d'approvisionnement en eau. Du temps a été consacré à la phase préparatoire, avec des informations pour l'évaluation participative recueillies par le biais de discussions en groupe de réflexion et d'entretiens avec des informateurs clés vérifiés avec des représentants régionaux du ministère de l'Agriculture (MdA). L'intervention a tenu compte des besoins en eau des villages environnants. De nombreuses discussions ont eu lieu avec les départements de la santé animale, de l'eau et de l'environnement afin d'étudier la faisabilité des interventions. À la suite d'un accord initial entre le CICR et les responsables régionaux et centraux du MdA, de nombreuses consultations ont eu lieu avec les autorités régionales et les communautés afin d'identifier le site retenu pour les mares de collecte d'eau et de définir les modalités de l'intervention. Les enseignements tirés des expériences passées d'autres acteurs (tels que le PNUD) ont également été recueillis et exploités.

Activités

Outre la construction de machines, des activités de type « argent contre travail » (CFW) ont fait appel aux communautés locales. Elles ont notamment porté sur la pose manuelle de l'enrochement (pavage des mares avec des pierres), la vérification des barrages et le traitement du captage. Les paiements des activités CFW ont été versés directement selon les normes du MdA pour le programme CFW. À Megol, 107 travailleurs ont été recrutés pour 520 personnes-jours et un nombre comparable a été embauché pour le site d'Enkoke. De l'argent a ainsi été injecté directement dans les communautés, pour les aider à couvrir leurs besoins essentiels. L'intervention a été suivie par le personnel du CICR et les agents du MdA, conformément à un plan de suivi préalablement défini. Des ingénieurs de chantier à plein temps ont été désignés pour superviser la construction technique. La taille, l'adéquation, la hauteur, les normes et le compactage de la mare (tels que le déversoir, la digue, la planche libre et le réservoir) ont été vérifiés par rapport au modèle afin de détecter d'éventuelles modifications ou variations. L'administration infrarégionale et de la *kebab* (unité administrative), ainsi que les responsables locaux du MdA, ont organisé et coordonné la collecte de pierres par les communautés pour les activités d'enrochement, de vérification des barrages et de traitement du captage.

Résultats

Quelque 5.000 ménages possédant environ 50.000 têtes de bétail ont bénéficié directement de deux mares de récupération d'eau pendant 5 mois par an à pleine capacité. De plus, certains éleveurs des villages voisins ont accédé aux nouveaux points d'eau durant la saison sèche, bien qu'il n'ait pas été possible d'obtenir les chiffres exacts. La prolongation de la durée pendant laquelle l'eau est disponible a réduit la période de migration, permettant aux éleveurs de rester plus longtemps dans les villages d'Enkoke et de Megol. Cela a eu un double impact positif : tout d'abord, sur les communautés, dont la sécurité s'est améliorée grâce à la réduction du risque de conflit lié à la concurrence pour les ressources dans les zones de pâturages de saison sèche. Les nouveaux points d'eau ont également été utilisés pour la consommation humaine. Le deuxième impact a concerné le bétail, dont les performances de production se sont améliorées grâce à la réduction du temps de migration (et de l'affaiblissement associé des animaux) et la diminution du risque de maladie lorsque les troupeaux se mélangent.

Enseignements

Bien que la matrice d'identification participative de réponse (PRIM) de LEGS n'ait pas pu être réalisée lors d'une session commune avec toutes les parties prenantes, le long processus de consultation avec tous les acteurs concernés (ministères, autorités coutumières, population affectée, organisations humanitaires, secteur privé, etc.) peut de fait être assimilé à une PRIM en plusieurs étapes. La participation constante des autorités locales (représentants du MdA au niveau de la région ou de la capitale) à chaque réunion s'est révélée efficace pour le partage d'information et la coordination.

L'application du principe de participation de LEGS a également permis d'éviter des effets négatifs possibles, tels que le risque d'attirer d'autres éleveurs mobiles, ce qui aurait entraîné un amenuisement plus rapide de la mare et un surpâturage des zones environnantes. Cela ne s'est pas produit de manière significative au cours de la période de suivi, bien que des éleveurs des villages environnants aient bénéficié de la nouvelle source d'eau.

Le travail de mobilisation préalable sur l'accès aux mares et l'établissement de bonnes relations entre les villages de la même zone ont permis une utilisation paisible des mares. Leur utilisation par un plus grand nombre d'éleveurs mobiles devrait toutefois être étroitement surveillée à l'avenir pour éviter la concurrence sur les ressources.

Dans des discussions de suivi avec les autorités et les membres de la communauté, il a été suggéré qu'il serait préférable de réduire l'utilisation des machines pour encourager davantage de travail par la communauté. Il a été recommandé qu'une étude de faisabilité technique détermine s'il est possible de réduire le travail des machines en ayant plus de mares de plus petite taille, tout en reconnaissant que la taille d'une mare affecte sa capacité de rétention, et donc la permanence de l'approvisionnement en eau.

Source : Guido Govoni, *commentaire personnel*.

Les études de cas de LEGS montrent les bonnes pratiques à adopter en réponse à une situation d'urgence en matière d'élevage. Elles couvrent les six domaines d'interventions techniques de LEGS, les huit principes de LEGS ainsi que les contextes plus larges abordés dans la troisième édition du manuel LEGS. Les **études de cas sur les processus** illustrent l'application des orientations de LEGS et les **études de cas sur les impacts** se penchent sur les résultats des interventions.

- ▶ Vous pouvez accéder à toutes les études de cas de LEGS à partir de livestock-emergency.net/resources/case-studies
- ▶ Pour plus d'information, consultez le manuel Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage sur livestock-emergency.net

